**Fiche UE du département Biologie-Ecologie**

L1 L2 L3 M1 ⌧ M2

Intitulé : Projet M2 FI

Responsable(s) : Julie Deter et responsables de parcours

Coordonnées du/des responsable(s) (tel/mail) : julie.deter@umontpellier.fr ; 06 70 10 54 94

Nombre ECTS : 4 Effectif min : 4 Effectif max : 60

*Rappel : 1 ECTS = 25 à 30 h de travail pour l’étudiant*

Nombre d’heures

CM : TP : TD : Terrain : SPS : 2h/étudiant

Obligatoire, ouvert à toute la mention GE en M2 FI (sauf Giebiote) + master Energie

Noms des intervenants pressentis :

Julie Deter

Olivier Thaler

Sophie Boutin

Frederique Carcaillet

Anne Charpentier

Delphine Bonnet

…

Description de l’UE

Lors de cette UE, les étudiant(e)s mettront en pratique les compétences acquises lors de l’UE « gestion de projets » sur un cas concret, un projet à mener en groupe de 3 à 5 étudiants pour le compte d’une structure professionnelle (entreprises privées ou publiques, sociétés coopératives, professions libérales, associations, établissements publiques (universités et organismes de recherche notamment), collectivités territoriales, etc..).

Le projet se déroule sur une période de 4 mois pendant laquelle les étudiants s’y consacrent à temps partiel, sur un rythme d’une ½ journée par semaine (le vendredi matin).

Le projet doit permettre aux étudiants de valoriser leurs connaissances et compétences en dehors du cadre universitaire en répondant aux besoins précis émis par une structure professionnelle. Ce projet prépare l'étudiant à répondre à un besoin précis, agir en prestataire de services d’ingénierie et d’études en prévision de ses prochains rendez-vous professionnels, c'est-à-dire son stage de fin d'étude et son premier emploi. L’expérience est enrichissante, valorisable sur son CV et débouche parfois sur un stage voire en emploi.

Les projets proposés sont divers et variés : veille scientifique et réglementaire, état de l’art, validation de méthodes et de protocoles, recueil et analyses de données, étude de faisabilité pour la création et l'innovation, accompagnement à la phase de préparation de réponse à un appel d'offre ou appel à projets, diagnostic et préconisations, rédaction de documents de conseil ou de formation, conception et réalisation d’animations pédagogiques ou/et éducatives, conception de documents de communication, assistance à organisation d’évènementiels…

*Fonctionnement : Les responsables de l’UE et chaque responsable de parcours recherchent et proposent des sujets qui seront ouverts à tous les étudiants tous parcours confondus (des groupes mixtes sont possibles si le sujet s’y prête ainsi que les profils). Les étudiants candidatent et la responsable d’UE sélectionne les candidatures et proposent une constitution de groupes qui sera validée rapidement par le responsable d’UE. Les responsables de parcours proposent un ou des tuteurs pédagogiques pour chaque projet proposé.*

Compétences visées par l’UE :

- Poser et respecter un cadre de travail

- utiliser des outils de gestion de projet

- planifier un projet, organiser sa mise en œuvre dans un calendrier proposé (gestion du temps et des ressources humaines)

- Elaborer des indicateurs de suivi et de réussite

- comprendre et répondre aux attentes du commanditaire / client suivant des critères identifiés

- reporting

- travailler en équipe (structurer l’organisation de l’équipe, déléguer et répartir les tâches, animer et motiver l’équipe, organiser et mettre en œuvre la communication (interne, externe))

- organiser et animer des réunions

- évaluer et présenter les résultats des actions menées par rapport aux objectifs fixées à l’équipe, établir un bilan.

- évaluer son travail et celui de ses équipiers

- anticiper les risques prévisibles et décider des actions préventives et/ou correctives

Prérequis (compétences et/ou UE) :

Une expérience en gestion de projets et/ou avoir suivi l’UE « gestion de projets »

Modalité des contrôles de connaissances :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| épreuve | coefficient | Nb heures | Nb Sessions | Organisation (FDS ou local) |
| Ecrit |  |  |  |  |
| Contrôle Continu | 100 % |  | 1 | Local |
| TP |  |  |  |  |
| Oral |  |  |  |  |

Informations additionnelles :

Cette UE concerne la mise en pratique des compétences acquises dans l’UE « gestion de projets ». Les projets sont proposés au démarrage de l’UE. Les étudiants peuvent proposer leur propre projet; celui-ci devra remplir les contraintes de l’UE pour être validé par les responsables de l’UE.

Cadre réservé à l’administration :

Code UE :